



5 à 7 philo Royan

[<http://www.5a7philoroyan.fr>]

Qu'est ce que la tolérance ?

compte rendu et commentaires du blog

Débat du dimanche 24 mars 2013

Présentation du sujet par Jeanne C.

Du latin « *tolerantia* », endurance, patience, résignation, venant de « *tolerare* », supporter, la tolérance est l'action, l'attitude de supporter ou à de ne pas interdire ce que l'on désapprouve et qu'on ne peut éviter. La tolérance est aussi une dérogation admise à certaines règles. La tolérance peut-être synonyme d'accoutumance, de bienveillance, de compréhension, d'acceptation, de largeur d'esprit, de mansuétude, de respect, d'adaptabilité.

Au sens moral, la tolérance est la vertu qui porte à accepter ce que l'on n'accepterait pas spontanément, par exemple lorsque cela va à l'encontre de ses propres convictions. C'est aussi la vertu qui porte à se montrer vigilant tant envers l'intolérance qu'envers l'intolérable. (Wikipédia)

Jeanne nous fait part de son étonnement lorsqu'au cours de ses recherches elle a appris que la fameuse phrase qui fait dire à Voltaire la formule suivante: « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites monsieur, mais je me battrais pour que vous puissiez le dire » semble être apocryphe ou une extrapolation, due à Evelyne Beatrice Hall, du texte suivant : « *J'aimais l'auteur du livre De l'Esprit (Helvétius). Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre, ni les vérités triviales qu'il débitait avec emphase. J'ai pris son parti hautement, quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes* ». (Questions sur l'Encyclopédie).

Les citations du Marquis de Sade « *la tolérance est la vertu du faible* », et de Jules Lemaitre « *la tolérance est la charité de l'intelligence* », amènent Jeanne à accepter la légitimité de la question que Simone Manon, professeur de philosophie pose : « La tolérance est elle un vice ou une vertu? »

La question surprend : la tolérance, force de l'esprit ou faiblesse ? Force et vertu pour Philippe qui la définit comme la résistance à une contrainte ; faiblesse et vice pour Anne que la notion de tolérance met mal à l'aise car elle ressent, avec le terme tolérance, une pointe de condescendance qui frôle le mépris. Jean Luc pense que pour être tolérant il faut être « fort », la démarche d'acceptation n'a rien d'immédiat. Ce n'est pas de la condescendance, ni de la pitié. Elle prend en compte la personnalité de son vis-à-vis, si l'on reste au niveau de l'individu, mais n'implique pas obligatoirement que l'on partage son point de vue. Il ne s'agit en aucun cas d'un nivellement de la pensée ou de la réflexion, mais de permettre le développement intelligent de différentes réflexions afin que chacun trouve son équilibre propre. Anne fait remarquer qu'il y a souvent confusion entre la tolérance et l'indifférence. L'indifférence est de n'éprouver ni plaisir, ni douleur, face à ce que l'on perçoit. Il n'y a aucunement besoin de tolérance face aux choses pour lesquelles on n'éprouve pas d'émotion. Par exemple, une personne pour qui les questions de religion ne sont pas une préoccupation, ne peut être qualifiée de tolérante ou intolérante en matière religieuse. La tolérance n'est pas la soumission, qui est l'acceptation sous la contrainte. Pour qu'il y ait tolérance, il faut qu'il y ait choix délibéré. On ne peut être tolérant qu'avec ce qu'on a le pouvoir (d'essayer) d'empêcher. On emploie aussi la notion de tolérance pour exprimer ce qui en fait n'est que de la permissivité qui se définit comme une propension à permettre sans condition ; ou encore avec l'indulgence qui va plus loin que la tolérance, en cela qu'elle est une disposition à la bonté, à la clémence, une facilité à pardonner, alors que la tolérance peut être condescendante. S'il y a du respect dans la tolérance, le respect suppose que l'on comprenne et partage les valeurs d'une personne ou d'une idée dont l'autorité ou la valeur agit sur nous. Par le respect, nous jugeons favorablement quelque chose ou quelqu'un ; en revanche, par la tolérance, nous essayons de supporter quelque chose ou quelqu'un indépendamment du jugement que nous lui portons : nous pouvons haïr ou mépriser ce que nous tolérons, l'accepter à contre cœur.

Jacques souligne que la notion de tolérance est utilisée dans différents domaines. En effet dans le domaine technologique, la tolérance est un écart acceptable entre une caractéristique réelle et une norme ou une prévision (dimension, quantité, quantité, poids, etc.). Philippe rajoute qu'en médecine, la tolérance à une substance chimique est la faculté qu'a un malade à la supporter. En sociologie, le seuil de tolérance d'une communauté est la proportion d'individus étrangers qu'elle est censée pouvoir accepter sans produire un phénomène de rejet.

Une participante revient sur le questionnement de Jeanne : elle ne voit dans la tolérance ni vice ni vertu mais un devoir social. Pour elle la tolérance n'est que l'acceptation de la différence d'opinion et de culture. Je pose alors la question de la tolérance aux incivilités comme par exemple ma rue jonchée de mégots. Comme le dira par la suite Jean Luc : il ne faut pas mettre en avant la tolérance pour certains simples faits divers de la vie quotidienne. Le propriétaire du chien qui laisse ses déjections sur le trottoir que tout le monde emprunte ; c'est tout simplement insupportable ! Frédérique trouve qu'il serait peut-être bien de centrer le débat sur un domaine d'expression de la tolérance. Pour les incivilités il y a la justice et les lois précise-t-elle.

Le respect des lois et des règles : cela me donne l'occasion de lire un passage de la déclaration de principes sur la tolérance proclamée et signée le 16 novembre 1995 par les Etats membres de l'UNESCO :

2.1 *La tolérance au niveau de l'Etat exige la justice et l'impartialité en matière de législation, d'application de la loi et d'exercice du pouvoir judiciaire et administratif. Elle exige également que chacun puisse bénéficier de chances économiques et sociales sans aucune discrimination. L'exclusion et la marginalisation peuvent conduire à la frustration, à l'hostilité et au fanatisme.*

2.2 *Afin d'instaurer une société plus tolérante, les Etats doivent ratifier les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et, en tant que de besoin, élaborer une nouvelle législation afin de garantir une égalité de traitement et de chances aux différents groupes et individus qui composent la société.*

2.3 *Il est essentiel pour l'harmonie internationale que les individus, les communautés et les nations acceptent et respectent le caractère multiculturel de la famille humaine. Sans la tolérance, il ne saurait y avoir de paix et sans la paix, il ne saurait y avoir ni développement ni démocratie.*

2.4 *L'intolérance peut prendre la forme d'une marginalisation des groupes vulnérables et de leur exclusion de toute participation à la vie sociale et politique, aussi bien que celle de la violence et de la discrimination à leur égard. Ainsi que l'affirme la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux, "Tous les individus et tous les groupes ont le droit d'être différents" (art. 1.2). De l'avis général dans ce texte « tout est dit »*

Françoise nous fait alors remarquer que si intellectuellement la tolérance peut être comprise, elle ne passe que très rarement de la tête au cœur et que sans amour il n'y a pas de vraie tolérance. Anne cite alors Vladimir Jankélévitch *"En attendant le beau jour où la tolérance deviendra aimante, nous dirons que la tolérance, la prosaïque tolérance est ce qu'on peut faire de mieux ! La tolérance (si peu exaltante que soit ce mot) est donc une solution passable : en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant que les hommes puissent s'aimer ou simplement se connaître ou se comprendre, estimons-nous heureux qu'ils commencent par se supporter. La tolérance est donc un moment provisoire. [...] Elle permet à ceux qui n'aiment pas de se supporter mutuellement, en attendant de pouvoir s'aimer. L'absence de ce que l'on est et pense mais vers une réelle acceptation de ce qu'est et pense autrui. Goethe écrit : « La tolérance ne devrait être qu'un état transitoire. Elle doit mener au respect. Tolérer c'est offenser. »* (Maximes et réflexions). Nathalie, notre hôtesse, évoque la pensée bouddhique qui est basée sur la tolérance et la compassion. Nous échangeons sur la non universalité de la tolérance et sa subjectivité.

Se pose alors la question des limites de la tolérance. Mais peut-on parler de la tolérance sans considérer son contraire l'intolérance ? Francine demande si l'on peut respecter les opinions ou les faits et ceux qui les portent quand ils nous sont insupportables (un violeur, un fanatique..)? Jeanne qui est visiteuse de prison témoigne que face à un grand criminel elle a du apprendre à différencier l'individu et son acte ; l'un a droit au respect l'autre ne peut prétendre à aucune tolérance. Nous nous accordons tous sur le fait que la tolérance a ses limites et tout accepter serait la mort même de la tolérance. Nous ne pouvons et ne devons pas accepter l'intolérable. Anne confirme cette pensée en nous citant Karl Popper: *« Moins connu est le paradoxe de la tolérance : La tolérance illimitée doit mener à la disparition de la tolérance. Si nous étendons la tolérance illimitée même à ceux qui sont intolérants, si nous ne sommes pas disposés à défendre une société tolérante contre l'impact de*

*l'intolérant, alors le tolérant sera détruit, et la tolérance avec lui (...) Nous devrions donc revendiquer, au nom de la tolérance, le droit de ne pas tolérer l'intolérant. »
(The Paradox of Tolerance)*

Francine revient sur le témoignage de Jeanne : « elle a du apprendre ». La tolérance est une attitude qui aujourd'hui ne va pas de soi, elle n'a rien d'inné. Dès lors que la citoyenneté n'est plus fondée sur des critères religieux ou ethniques, dès lors que des hommes de religions ou d'origines ethniques différentes doivent cohabiter sur un même territoire il faut éduquer à la tolérance. On en revient toujours au problème de l'éducation, mais quoi de plus normal quand il s'agit de l'acquis chez l'enfant. Je propose donc la lecture de l'article 4 de la déclaration de principes sur la tolérance de l'Unesco (citée plus haut) concernant l'éducation :

4.1 L'éducation est le moyen le plus efficace de prévenir l'intolérance. La première étape à cet égard consiste à enseigner aux individus quels sont leurs droits et leurs libertés afin d'en assurer le respect et également à promouvoir la volonté de protéger les droits et libertés des autres.

4.2 L'éducation à la tolérance doit être considérée comme un impératif prioritaire ; c'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir des méthodes systématiques et rationnelles d'enseignement de la tolérance centrées sur les sources culturelles, sociales, économiques, politiques et religieuses de l'intolérance, qui constituent les causes profondes de la violence et de l'exclusion. Les politiques et programmes d'éducation doivent contribuer au développement de la compréhension, de la solidarité et de la tolérance entre les individus ainsi qu'entre les groupes ethniques, sociaux, culturels, religieux et linguistiques et les nations.

4.3 L'éducation à la tolérance doit viser à contrecarrer les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre et doit aider les jeunes à développer leur capacité d'exercer un jugement autonome, de mener une réflexion critique et de raisonner en termes éthiques.

4.4 Nous nous engageons à soutenir et à mettre en œuvre des programmes de recherche en sciences sociales et d'éducation à la tolérance, aux droits de l'homme et à la non-violence. En conséquence, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la formation des enseignants, des programmes d'enseignement, du contenu des manuels et des cours et des autres types de matériels pédagogiques, y compris les nouvelles technologies éducatives, afin de former des citoyens solidaires et responsables, ouverts aux autres cultures, capables d'apprécier la valeur de la liberté, respectueux de la dignité des êtres humains et de leurs différences et capables de prévenir les conflits ou de les résoudre par des moyens non violents.

Nous sommes tous d'accord pour dire que malgré ces engagements il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour mettre en application ces résolutions dans un monde en crise économique et identitaire où l'intolérance se répand comme une trainée de poudre.

Nous arrivons au terme de notre rencontre. Jean Luc nous fait remarquer que nous nous plaçons toujours du point de vue de celui qui décide, comme si c'était

toujours nous qui étions les maîtres du jeu. Plaçons-nous un instant dans la position de celui qui est, ou qui se sent toléré. Que penserions-nous alors de notre statut ? Comment nous sentirions nous ? N'aurions-nous pas envie de nous libérer d'une tutelle qui prétendrait avoir un pouvoir sur nous ?... Si l'on regarde la problématique sous cet angle, cela peut amener à penser que si l'on se sent capable de faire preuve de tolérance, il faut le faire en toute humilité.

Anne propose de conclure, en souhaitant que la tolérance soit à terme remplacée par la fraternité, par la lecture d'un texte de Carole Chollet-Buisson, photographe qui combine image et poésie :

« Je ne sais plus dans quel village nous nous étions égarés, par cet après-midi froid et gris. C'était après Angers... une erreur, une déviation peut-être nous avait entraînés là, après un lacs de petites routes. Et brusquement nous avons rencontré cette enseigne de carrelage, au fronton d'une vieille maison. C'était bon de s'être enfin retrouvés... »

Fraternité, tu es le dernier mot de la vieille devise, le moins souvent cité, le moins aimé, mon préféré pourtant.

Au nom de Liberté on a écrasé tant de vies.

Au nom d'Egalité on a opprimé tant d'existences.

C'est qu'on t'avait toujours oubliée, toi, douce Fraternité, qui donne sens à tout, qui est le fondement de toute véritable liberté, de toute égalité humaine. Toi qui partout invites douceur et compassion, partage et attention. Toi sans qui cruauté, voracité, rapacité auraient toujours le dernier mot.

A petits pas, carreau après carreau, hésitants et modestes, les hommes te dessinent, te cimentent et t'assemblent. Parfois, il faut, comme on le peut, recouper, colmater, recoller les carreaux, pour que chaque lettre ait sa place. Mais tes grands T vigoureux sont larges et solides comme ces tables hautes et bleues, à la terrasse des cafés de campagne ou de faubourgs, où l'on s'assied pour prendre un verre ensemble, après le dur travail - en frères partageant la peine et la boisson - et goûter un moment cette paix, cette joie de savoir qu'en un monde bien rude où tant de vies s'égarer, on n'est vraiment soi-même qu'en compagnie d'autrui. Soi-même comme un autre, tout simplement. »

Mireille PL

2 commentaires :

philippe clauzet - 29/03/2013

La tolérance.

Après les définitions données par Jeanne de la tolérance, qui ont eu l'avantage de susciter de nombreuses questions, il m'a semblé revenir à l'heureux temps des heures d'étude au collège de Royan, où nous devions préparer, pour la semaine suivante, la dissertation dont le sujet était « Etre tolérant est-ce tout tolérer ? » ou bien « Juger qu'il y a de l'intolérable est-ce toujours faire preuve d'intolérance ? ». J'ai ressenti la même hébétude devant l'ampleur du problème, puis la même

excitation face aux exemples qui surgissaient dans ma tête : Hitler et le nazisme, l'inquisition et les Cathares hérétiques, les croisades, Staline et les pogromes, les fanatismes de toutes sortes, les mégots du voisin jetés sur ma pelouse. Puis, l'excitation retombée, c'est le temps de l'irruption de ce que l'on avait appris en cours et qu'on laisse affleurer à la conscience comme pouvant se rapporter au sujet proposé : Individu, Société, Politique, Religion, Culture, Laïcité (mangeuse de curé de la Troisième République), Liberté, Limites, Vérités absolues, Opinions, Connaissance, Justice et Droit, Fanatisme, Intégrisme, Morale,.... C'était, dans ce silence de la réflexion, que commençait à se mettre en place un raisonnement, une argumentation qui devait être étayée, pour faire « philosophe », de citations nombreuses des maîtres de cet art.

Dimanche, au terme de notre très vivant « café philo », après notre fort convivial dîner, je suis rentré avec comme une sorte de frustration de n'avoir pu retrouver la définition de la tolérance qui m'avait, à l'époque de mon bac, valu quelques points de plus à ma dissertation.

Lundi donc, profitant d'un pâle soleil de fin mars, je suis allé à la pêche au carrelet face au banc des marguerites. L'eau calme, couleur d'un bronze vieilli, se soulevait à peine en maigres vaguelettes, sous la poussée d'un petit vent de terre froid. Les vases vers Meschers brillaient paresseusement aux rayons du soleil filtrant entre de gros nuages d'un gris d'argent terni.

Malgré l'apaisant engourdissement engendré par tant de beauté, ma mémoire travaillait cherchant à retrouver cette phrase oubliée qui soudain m'apparut comme la juste évidence : Qu'est-ce que la tolérance ? « Un genre de sagesse qui surmonte le fanatisme, ce redoutable amour de la vérité » (Alain). Puis me vint une autre réponse, celle de Voltaire « La tolérance c'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes pétris de faiblesses et d'erreurs ; Pardonnons- nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature ; »

Plus tard, quand la brume du soir estompa les falaises que le ciel et les eaux ne firent qu'un, que s'allumèrent les lumières des ports, une pensée de Descartes me revint à l'esprit : « la tolérance implique donc la bienveillance ou la générosité qui seule, peut animer la sympathie véritable. »

Ce vieux rationaliste aurait-il eu parfois quelques pulsions rêveuses et utopiques ?

J'ai très bien dormi ce soir-là.

Merci à vous toutes et tous.

Anne - 30/03/2013

Cette belle évocation des bords de Gironde me donne envie d'offrir à Philippe ce petit texte écrit après m'être promenée non loin de son carrelet :

*La vase au soleil brille
Comme un miroir pulvérisé.
Derrière, la Gironde scintille
De mille reflets brisés.*